



Du 15/05/2021 au 20/06/2021 inclus

30€ remboursés*

Pour l'achat d'un aspirateur balai éligible

Hoover. Clean the way you live**

Nettoyez en profondeur avec Hoover !

- Balai sans-fil multifonction
- Balai sans-fil Zen1 aspire et lave
- Balai hybride

*voir modalités au verso et sur www.hoover.fr **Nettoyez comme vous vivez
Visuel correspondant à l'aspirateur balai H-FREE 500 HYDRO HF522YSP

www.hoover.fr



Du 15 mai 2021 au 20 juin 2021 inclus

30€ remboursés pour l'achat d'un aspirateur balai Hoover éligible à l'offre

L'offre ne s'applique pas aux achats effectués sur une marketplace (place de marché), c'est-à-dire sur une plateforme en ligne mettant en relation un revendeur tiers et un consommateur dans le cadre de la vente d'un produit. L'offre ne s'applique pas aux produits d'occasion ou reconditionnés.

Comment bénéficier de cette offre ?

1. Achetez un aspirateur balai Hoover éligible à l'offre entre le 15 mai 2021 et le 20 juin 2021 inclus, parmi les références ci-dessous :

FAMILLE	RÉFÉRENCES ÉLIGIBLES	MONTANT DU REMBOURSEMENT
Balai multifonction	HF322AFP, HF322HM, HF322RPT, HF522NPW, HF522RPW, HF522SFP, HF522LHM, HF522LCG, HF722PTLG, HF722HCG	30 €
Balai multifonction 2en1 aspire et lave	HF322YHM, HF522YSP	
Balai hybride	HPS700	

2. Connectez-vous impérativement sur le site promo.hoover.fr muni de votre facture ou ticket de caisse original, du code EAN original de votre appareil et de votre IBAN/BIC présent sur votre RIB.

3. Remplissez le formulaire avant le 5 juillet 2021 avec vos coordonnées et les détails de votre achat.

4. Téléchargez en ligne une photo complète et lisible des éléments suivants :

- Votre ticket de caisse ou votre facture d'achat, en entourant la date et la référence du produit acheté (les bons de commande ne sont pas acceptés)
- Le code EAN original du produit, à **découper** sur le carton d'emballage. Si vous ne disposez plus de l'emballage, vous avez la possibilité de nous envoyer une photo de votre appareil installé à votre domicile ainsi qu'une photo de l'étiquette avec la référence collée sous la brosse.
- Votre RIB (IBAN/BIC) si vous ne l'avez pas saisi préalablement sur le formulaire.

OU

imprimez le récapitulatif de votre demande avec le numéro de dossier qui vous sera attribué (ou recopiez sur papier libre : vos nom, prénom, adresse postale complète et votre numéro de participation), accompagné des éléments énoncés ci-dessus dans une enveloppe suffisamment affranchie avant le 5 juillet 2021 (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

**Take Off N° 2677 - ODR HOOVER ASPIRATEUR Mai - Juin 2021 - CS 50454
13096 AIX EN PROVENCE CEDEX 2**

Vous pourrez suivre en ligne l'état de traitement de votre demande sur le site internet de l'offre grâce à votre numéro de dossier. Vous recevrez votre remboursement par virement bancaire dans un délai de 6 semaines environ après réception de votre dossier et si celui-ci est complet.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter le service consommateur de l'opération, service.consommateur@take-off.fr, en précisant le numéro de l'opération (2677) dans l'objet de votre email.

Offre valable pour l'achat d'un aspirateur balai Hoover éligible à l'offre entre le 15/05/2021 et le 20/06/2021 inclus. Offre réservée à toute personne physique majeure résidant en France Métropolitaine, Monaco, Corse, DROM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte) et COM zone euro uniquement (Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin)**. Frais d'affranchissement et de participation non remboursés. Offre limitée à une seule demande et un seul remboursement par foyer (même nom et/ou même adresse et/ou même IBAN/BIC). Toute demande incomplète, illisible, ne respectant pas les conditions de l'offre ou envoyée au-delà du 05/07/2021 (cachet de la poste faisant foi) sera considérée comme non conforme et ne donnera lieu à aucun remboursement. La société organisatrice se réserve la possibilité de procéder à toutes vérifications nécessaires pour s'assurer de la conformité des dossiers. Il appartient aux bénéficiaires de l'offre de conserver une copie de leur dossier pour toute réclamation. Les réclamations devront être portées à la connaissance de la société organisatrice avant le 31/08/2021, l'opération sera définitivement clôturée à compter de cette date. Les documents ou copies envoyés à Take Off pour participer à l'offre ne pourront pas vous être restitués. La société organisatrice ne peut être tenue responsable de la non réception des demandes du fait de problèmes indépendants de sa volonté (grève des postes, mauvaise distribution ou mauvais adressage). Les informations personnelles recueillies font l'objet d'un traitement informatique par la société Take Off, responsable du traitement de cette opération, missionnée par le Groupe Candy Hoover. Ce traitement est réalisé uniquement en France. Les données collectées sont indispensables à ce traitement et sont conservées pour une durée d'un an à compter de la clôture de cette opération. Dans le cas où vous avez accepté de recevoir des informations commerciales de la marque Hoover, ces données seront transmises à son service marketing. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 sur l'informatique et les libertés, et au Règlement européen sur la protection des données personnelles en vigueur au 25 mai 2018, vous disposez, d'un droit d'accès, d'interrogation, de rectification, de suppression et de limitation du traitement des informations qui vous concernent, d'un droit d'opposition à la prospection ou pour motif légitime, d'un droit à la portabilité des données, d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL et d'un droit de définir des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel après votre décès en vous adressant à l'adresse suivante : dpo@take-off.fr en précisant le N° de l'opération 2677. **Si vous êtes établis en DROM COM (zone euro), votre banque est susceptible de prélever une commission.